



## Dépôt illégal de déchets :

# UN FLÉAU POUR LA COMMUNE



Depuis quelques temps, la commune est amenée à constater une prolifération anarchique de dépôts illégaux et de déchets sur le territoire de la commune. Un dépôt illégal est un abandon d'ordures, quelqu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. S'il représente une menace quant aux risques d'incendies, de blessures, d'intoxications, il provoque surtout des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont considérés comme des actes d'incivilité. Ils sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des ordures (ménagères, verres, végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée (compétence de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin - CALL).

Les services techniques de la ville sont intervenus dernièrement chez une personne pour lui ramener « ses biens oubliés ». Toute personne confondue fera dorénavant l'objet de poursuites.

### **RAPPEL DES ARTICLES DE LOI :**

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le maire est compétent pour constater l'existence d'un dépôt sauvage (art. L. 541-3 du code de l'environnement) et dispose, pour cela, d'un arsenal juridique lui permettant de faire supprimer ces dépôts anarchiques, selon les lieux où ils se trouvent.

Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 euros à 1500 euros tous les contrevenants.

## Crise sanitaire

### Deuxième vague épidémique

Dix jours après l'annonce d'un couvre-feu, le 30 octobre à minuit, la France est entrée en confinement (acte 2). Donner un « *coup de frein brutal* » à l'épidémie tout en préservant l'économie : c'est le sens du confinement allégé annoncé pour a minima quatre semaines par le Président de la République.

Cette mesure était attendue. L'alerte du Conseil scientifique, soutenue par la puissante Fédération Hospitalière de France (FHF) annonçait une deuxième vague épidémique. Il fallait remobiliser tous les citoyens et retrouver une union nationale plus fragilisée que jamais.

Depuis le mois de mars, cette crise terrifie la planète et les mesures prises n'ont pas suffi à éradiquer le virus. Il est de notre devoir, plus encore, de respecter les mesures sanitaires et se conformer aux normes en vigueur.

Dans le N° 185 d'Éleu Infos, nous vous annonçons que le risque zéro n'existait pas. Ce (re)confinement nous le rappelle. Rien n'est acquis et le chemin sera long pour retrouver une vie normale, donner un sens à notre avenir et reprendre le cours de notre vie.

Si cette épidémie paralyse notre planète, plus prêt de nous, dans notre commune, les effets prennent une tournure dramatique sur la vie locale.

Nos commerces non-essentiels (bars, salon de coiffure) ont baissé leurs rideaux pour un mois.

Toutes les cérémonies de réjouissances prévues par les associations ou la commune ont été obligatoirement annulées.

Le Noël des associations du Comité des fêtes prévu le mercredi 16 décembre est supprimé.

Par contre, les distributions de friandises dans les écoles et des colis aux plus de 75 ans et personnes en situation de handicap sont maintenues (à ce jour). Elles se dérouleront dans le plus grand respect des règles d'hygiène.

Au niveau communal, des mesures draconiennes ordonnées par la Préfecture, ont dû être prises concernant les équipements sportifs et les salles polyvalentes.

L'agence postale communale et la mairie restent néanmoins ouvertes.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la tenue de la cérémonie des vœux a été déprogrammée. Les réseaux sociaux (site de la ville, facebook) se feront l'écho du discours de notre maire, Bernard Pruneau.

On ne peut qu'avoir une pensée pour toutes les associations qui sont impactées par cette pandémie.

Evidemment nous sommes conscients de l'inconfort matériel, de la peine morale, de l'érosion financière et des problématiques en tous genres subies par celles-ci.

La période est difficile, incertaine, douloureuse pour toutes et tous. Nous comprenons l'inquiétude d'aborder l'avenir avec toute la sérénité souhaitée.

En cette période difficile, les personnes âgées ou celles en situation de handicap peuvent contacter les services du CCAS : Mme Feuillet au 03 21 13 45 44

---

## Médaille de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique, symbole de la reconnaissance de notre pays envers les parents et les personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Si vous souhaitez l'obtenir, les demandes d'attribution sont à déposer à la mairie avant le 15 décembre 2020.

Peuvent obtenir cette distinction : les mères ou pères de famille de nationalité française, élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir : Carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Karaté Contact

### Une graine de championne



Pour la cinquième année consécutive, Clémentine Plachez, 12 ans, se hisse sur les podiums nationaux et continue son ascension.

Cette saison sportive de karaté contact aura été une réussite pour elle malgré l'arrêt prématuré des compétitions à cause du Covid-19.

En effet, le 2 novembre 2019, elle termine troisième en coupe de France light contact à Paris, et le 7 décembre 2019, elle termine troisième en coupe de France semi contact à Paris également.

Elle participe le 22 février 2020 à sa première compétition internationale, toujours sur Paris, où 8 pays sont engagés (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Tunisie, Maroc, Algérie, Ukraine et la France). Elle arrive en finale et termine vice-championne internationale de cet open dans sa catégorie.

Le 14 mars 2020 à Nîmes, elle est sacrée championne de France, ce qui clôt sa saison en toute beauté.

Elle aura rencontré plusieurs maîtres de la discipline au cours de stages, comme Dominique Valera, Jean Pierre Lavorato, Serge Serfati ou encore Serge Cal.

Malgré les conditions difficiles d'entraînement, elle ne se lâche pas et se prépare déjà pour la saison prochaine !

---

## Football

### Un match plein de promesses



Le troisième tour de la Coupe de France n'a pas gâté les Éleusiens. Raïsmes qui évolue en R2, soit 5 divisions de plus qu'Éleu, a dû batailler ferme pour s'imposer devant une équipe déterminée et méritante. Score final 0-4 (mi-temps 0-1). Un hommage a été rendu à Maryse Lecocq, dirigeante, disparue prématurément durant la saison passée.

## Solidarité internationale



L'association DOMEISSA créée en juillet 2020 a pour objet d'envoyer des fournitures scolaires et du matériel soins infirmiers à l'école et à la case de santé du village de Sindiane au Sénégal. C'est avec le soutien des municipalités d'Éleu-dit-Leauvette et de Noyelles-lez-Vermelles qu'un premier envoi sera effectué prochainement.

Vous pouvez contacter son président M. Dominique DOLEANS au 06.37.02.70.21 pour toute information ou si vous désirez adhérer à cette association.

## Bientôt 16 ans, pensez au recensement. c'est obligatoire !

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger).

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

Le maire (ou le consulat) leur remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie du domicile demeure pour tout Français, âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16e et le 25e anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16e et à la veille du 25e anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté.

Les données issues du recensement permettront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pièces à fournir lors du recensement et présence obligatoire du jeune : livret de famille, carte nationale d'identité, justificatif de domicile récent de moins de trois mois.

# Octobre Rose

## K'Danse



Comme l'an dernier, dans le cadre du dépistage du cancer du sein, la section Latinva Fitness de K'Danse a renouvelé son opération «une touche de rose» pour sensibiliser un maximum de personnes à l'importance du dépistage du cancer du sein.

## Téléthon



La commune d'Éleu-dit-Leauvette participe comme chaque année aux actions mises en place pour le téléthon. Le confinement empêchant toute manifestation publique, une boîte destinée à collecter les dons est à la disposition du public en mairie jusqu'au 7 décembre. N'hésitez pas à y participer afin de faire avancer la recherche.

Le responsable du téléthon sur Éleu-dit-Leauvette, M. Dominique DOLEANS, conseiller municipal, se chargera de remettre l'ensemble des dons à Mme Emma SANTI, coordinatrice du secteur Pas-de-Calais/Est.

## Vacances de Noël

Le Centre de loisirs sans hébergement fonctionnera du lundi 21 décembre 2020 au jeudi 24 décembre 2020.

Les inscriptions se feront en mairie à partir du lundi 30 novembre jusqu'au vendredi 11 décembre tous les jours de la semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

# Noces d'or

## FRANCIS ET ANITA, UNE UNION EN OR



Francis et Anita se marient le 11 avril 1970 à Éleu-dit-Leauwette. Ils ont renouvelé leurs vœux, le samedi 12 septembre, après 50 ans de vie commune, devant Bernard Pruneau, maire de notre commune. De leur union sont nés quatre garçons et ils sont grands-parents de huit petits-enfants.

Comme beaucoup de jeunes gens dans les années 60, c'est au bal «Le Gaity» qu'ils se sont rencontrés.

Francis Andrieux est né le 12 juin 1945 à Éleu-dit-Leauwette. Son certificat d'études en poche, en 1959, il commence sa carrière professionnelle et passe un CAP. En 1964 il effectue son service militaire (18 mois). Sa carrière professionnelle se résume en quatre entreprises : Aleom, Manez, Daudry et il passera 40 ans chez Taquet. 46 ans de vie de labeur.

De 1995 à 2014, il siège au conseil municipal de notre commune.

Il s'est aussi longtemps occupé des équipes de jeunes au sein du club de football l'Étoile Sportive d'Éleu. Ses passions l'ont conduit sur les courts de tennis et depuis quelques années, il s'initie à la pétanque avec ses fidèles amis. Il ne déteste pas le jardinage.

Anita Krug est née le 21 avril 1946 à Éleu-dit-Leauwette. Elle obtient son certificat d'étude puis passe avec réussite en 1963 son CAP de couture. Elle travaille durant 7 années chez Paul Jean Tiberghien (filature à Tourcoing) puis se consacre à l'éducation de ses enfants.

Anita aime s'occuper du jardin et du bricolage surtout la peinture. Comme Francis elle aime aussi entretenir les fleurs et apprécie les vacances dans le sud de la France.

Souhaitons aux jubilaires de couler des jours heureux dans notre commune et de jouir d'une bonne santé.

## L'AMOUR NE CONNAIT PAS LA CRISE

Cinquante ans après leur premier passage devant M. le Maire, Stanislaio et Brigitte ont renouvelé leurs vœux de mariage le samedi 17 octobre 2020 à la mairie d'Éleu-dit-Leauwette. Des noces d'or encadrées de toutes les mesures sanitaires exigées.

Entourés de leur famille, ils ont écouté avec une certaine émotion le récit de leur jeunesse, de leur rencontre. Une vie commune et d'union passée au crible.



Stanislaio est né le 23 janvier 1949 à Aiello Calabro (Italie). Il commence sa vie professionnelle comme mécanicien aux établissements Lallain puis entame une longue carrière à la Française de Mécanique de Douvrin. Il y restera jusqu'au jour de sa retraite.

Brigitte est née le 18 mai 1951 à Lens. Elle débutera, comme beaucoup de jeunes filles de l'époque, à l'usine, et finira comme femme de ménage. C'est en hiver 1968, au bal « Le Normandie » que Cupidon décoche sa première flèche lors d'un slow langoureux. De l'aveu même de Madame : « *Ce fut le coup de foudre* ». Le mariage sera célébré le 13 juin 1970 en mairie de Lens.

De leur union sont nés trois garçons : David, Mickaël et Xavier. Puis trois petits-enfants (Léane, Enzo et Milan) viendront égayer la famille Montemurro.

Leurs plus belles vacances ils les passent dans leur mobil-home. Stanislaio et Brigitte se créent un cercle d'amis avec qui ils partagent de nombreuses activités (pétanque, cartes et la marche).

Depuis trois ans, ils ont intégré le Comité des fêtes et prennent part activement à toutes les activités. Stanislaio excelle dans l'art de la décoration extérieure de la maison, surtout pour les fêtes de fin d'année.

Une vie de couple bien remplie pendant ces cinquante années de vie commune. Souhaitons-leur, que main dans la main, ils cheminent sur la route du bonheur de nombreuses années encore.